

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE



Le Prix de leadership inspirant Jennifer Goodine reconnaît un membre de l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) qui incarne un leadership exceptionnel fondé sur l'intégrité, la compassion et la persévérance, particulièrement lorsqu'il ou elle fait face à des défis personnels ou professionnels.

Ce prix célèbre l'esprit consistant à transformer l'adversité en occasion — en élevant les autres, en renforçant les organisations et en inspirant un changement positif au sein du gouvernement local. Il reflète les qualités qui définissent le leadership durable et l'héritage de Jennifer Goodine : la bienveillance, le professionnalisme, le courage et un engagement indéfectible envers les autres.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE CANDIDATE

Nom et titre :

Nom de la municipalité :

Téléphone :

Courriel :

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE PRÉSENTANT LA CANDIDATURE

Nom et titre :

Nom de la municipalité :

Téléphone :

Courriel :

Lien avec la personne candidate :

(doit être un pair, un(e) collègue ou un(e) élu(e) du secteur municipal)

Signature de la personne présentant la candidature :

SOMMAIRE DE LA CANDIDATURE

Les personnes candidates doivent être membres de l'ACAM et avoir démontré un leadership et une résilience exceptionnels dans leur parcours professionnel ou personnel, incarnant les valeurs qui inspirent leur entourage.

Plus précisément, les personnes candidates doivent avoir démontré l'excellence dans les domaines suivants :

- **Résilience** – Savoir traverser l'adversité avec force, optimisme et professionnalisme.
- **Leadership inspirant** – Motiver et autonomiser les autres avec compassion, clarté et intégrité.
- **Service public** – Se dévouer à l'amélioration de leur municipalité et du gouvernement local dans son ensemble.
- **Bienveillance et intégrité** – Faire preuve d'humilité, d'empathie et de leadership éthique, même dans des circonstances difficiles.

Veuillez joindre un résumé distinct d'un maximum de 1 000 mots décrivant :

- Le défi personnel ou professionnel auquel la personne candidate a fait face.
- La manière dont elle a démontré un leadership inspirant et de la résilience.
- L'impact durable qu'elle a eu sur sa municipalité, son organisation ou sa communauté.

ADMISSIBILITÉ ET PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

- Les candidatures doivent être présentées par un pair, un(e) collègue ou un(e) élu(e) du secteur municipal.
- Les auto-candidatures ne sont pas acceptées.
- Les membres individuels du Conseil d'administration de l'ACAM ne peuvent pas soumettre de candidatures à titre indépendant.
- Chaque dossier de candidature doit inclure :
 - Un formulaire de mise en candidature dûment rempli.
 - Un résumé de 1 000 mots maximum (tel qu'indiqué ci-dessus).
 - Une ou deux lettres d'appui de personnes pouvant attester du caractère et des contributions de la personne candidate.

EXAMEN ET SÉLECTION

- Toutes les candidatures seront traitées avec la plus stricte confidentialité.
- Le Conseil d'administration de l'ACAM, en consultation avec la directrice générale, examinera l'ensemble des candidatures.
- Une seule personne lauréate sera choisie chaque année.
- Les candidatures non retenues ne seront pas automatiquement reconduites; les personnes proposant une candidature sont encouragées à présenter de nouveau dans les années futures.
- S'il n'y a aucune candidature reçue, le Conseil de l'ACAM peut, à sa discrétion, désigner une personne méritante parmi les membres.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Chaque candidature est évaluée selon les critères pondérés ci-dessous.

Pour être admissible à l'étude, la personne candidate doit **atteindre un minimum de 80 points au total**. L'atteinte de ce seuil confirme l'admissibilité, mais **ne garantit pas la sélection**.

Critères	Pondération
Résilience démontrée face à l'adversité	25%
Impact inspirant sur les autres	25%
Excellence en leadership	15%
Contribution au gouvernement local	20%
Caractère et intégrité	15%

DATE LIMITE ET REMISE DU PRIX

- **Date limite de mise en candidature : 30 janvier 2026**
- **Remise** : Le prix sera présenté lors du **Dîner du président de l'ACAM** pendant le **Congrès annuel 2026**.

LISTE DE VÉRIFICATION

Avant de soumettre votre mise en candidature, veuillez vous assurer d'avoir inclus les éléments suivants :

- ☐ Formulaire de mise en candidature dûment rempli et signé
- ☐ Résumé d'un maximum de 1 000 mots
- ☐ Une ou deux lettres d'appui (facultative)

Soumettez tous les documents par voie électronique à :

Mme Jennifer Goodine
Directrice générale
Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM)
Courriel : admin@camacam.ca
Téléphone : 1-866-771-2262